

 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dispositif régional ARDAN : Former des demandeurs d'emploi pour accompagner le développement des petites entreprises

Le dispositif ARDAN permet aux entreprises du territoire, en recherche de nouvelles compétences, d'intégrer et de former un demandeur d'emploi sur une période de 6 mois, afin de réaliser un projet de développement. ID Champagne-Ardenne est l'un des promoteurs de ce dispositif co-financé par les pouvoirs publics, dont la Région Grand Est.

ARDAN (Actions Régionales pour le Développement d'Activités Nouvelles) a pour objectif de favoriser la concrétisation de projets de développement dans les TPE, PME-PMI, entreprises artisanales et associations, de moins de 50 salariés. La notion de projet de développement est large puisqu'elle englobe la conquête d'un marché, l'innovation d'un produit ou d'un process, l'ouverture à l'export, la mise en place d'une démarche qualité ou la structuration d'une nouvelle activité.

Grâce à ce dispositif, l'entreprise, qui doit être indépendante, bénéficie de l'intégration d'un stagiaire demandeur d'emploi pour piloter le projet. Elle intègre des compétences en les formant, s'entoure de conseils et bénéficie d'un appui financier pour lancer sa nouvelle activité. L'entreprise se donne ainsi les moyens et le temps de pérenniser son projet. Elle peut ensuite, si elle le souhaite, embaucher le stagiaire qui a fait ses preuves, à l'issue du programme.

Le demandeur d'emploi est quant à lui formé et indemnisé. Ses compétences sont enrichies grâce à 7 modules de formation directement transférables au projet. L'obtention du Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise permet de renforcer son employabilité. Enfin, il bénéficie d'un chéquier-formation d'un montant de 1 500 € TTC afin de financer un plan de formation personnalisé.

Le dispositif ARDAN, éprouvé depuis de nombreuses années en Lorraine, génère un taux d'embauche de plus de 90 % à l'issue des 6 mois. Motivé par ces retours d'expériences positifs, le dispositif, porté par le Cnam Grand Est, est à présent ouvert aux entreprises de toute la région Grand Est. ID Champagne-Ardenne est chargé de promouvoir le dispositif ARDAN sur le territoire de Champagne-Ardenne. L'Agence accompagne également les entreprises dans le montage et le suivi de dossiers.

Plus d'informations et contact :

Katia JOSEPH, ID Champagne-Ardenne

03.26.85.85.47 ou ardan@id-champagne-ardenne.fr / id-champagne-ardenne.fr

